

Affaire suivie par :
Laëtitia PAJADON
Tel : 02 38 77 31 40

Destinataire(s)
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DES BORDES

Prélèvement d'eau destinée à la consommation humaine, sur l'unité de gestion de :

AEP LES BORDES

Prélèvement	00164420	Commune	BORDES (LES)
Unité de gestion	0018 AEP LES BORDES	Prélevé le :	mardi 04 février 2025 à 09h42
Installation	UDI 000363 LES BORDES	par :	CARSO-EV
Point de surveillance	P 0000000360 BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE CUISINE		
Motif	CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS		

Mesures de terrain

Température de l'eau
Chlore libre
Chlore total

Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
8.9	°C				25.00
0.10	mg(Cl2)/L				
0.10	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : D1N

Code SISE de l'analyse : 00180185

Référence laboratoire : LSE2502-23725

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Coloration	<5	mg(Pt)/L			15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET			
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,16	NFU			2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL			
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)			0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0	

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	7,87	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	369	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	47	mg/L		50,00		

MÉTABOLITES PERTINENTS

Chlorothalonil R417888	0,268	µg/L		0,10		
------------------------	--------------	------	--	------	--	--

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00164420)

Les résultats d'analyses de l'eau ont mis en évidence une concentration en chlorothalonil R417888 non conforme aux exigences réglementaires. Ceci nécessite d'en surveiller l'évolution et de mettre en œuvre les moyens à votre disposition pour revenir à la conformité. Cette non-conformité ne nécessite cependant pas de restriction de consommation de l'eau. Les autres paramètres mesurés sont conformes aux exigences de qualité malgré la présence d'autres pesticides.

Signé à Orléans le 2 avril 2025

Pour la Directrice générale
Pour la Directrice départementale du Loiret
Le référent eaux potables et de loisirs

Nicolas BUCKENMEIER